

Autogestion à l'américaine

Autor(en): **sk**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **84 (1996)**

Heft 5

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280968>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Berne et la Confédération innovent en matière de calcul des salaires

L'une des plus grandes révolutions en faveur de la femme, ces prochaines années, sera sans doute la reconnaissance de la valeur de son travail familial et extraprofessionnel. En termes financiers, tout d'abord, comme on le voit déjà dans certains domaines comme l'assurance-invalidité: elle prend en compte la valeur marchande du travail au foyer pour déterminer le montant d'une indemnité. Ou le bonus éducatif que l'on vient d'introduire pour le calcul de la rente AVS. En termes de formation acquise ensuite, puisque l'on voit arriver l'expérience de vie dans les curriculum vitae des femmes qui ont élevé leurs enfants ou travaillé bénévolement.

En termes de calcul des salaires enfin. L'innovation dans ce domaine vient de la Ville de Berne et de la Confédération. Depuis cette année en effet, l'expérience de vie pourra être convertie en augmentation de salaire dans ces deux administrations. Jusqu'à ce jour, l'Administration fédérale tenait compte de ce facteur - du moins sur le papier - pour nommer ses employés. Il sera désormais pris en compte pour déterminer la classe de traitement du personnel de la Confédération. Mais aucun critère précis n'a encore été défini.

La Ville de Berne va plus loin. Joy Matter, directrice des écoles de la Ville, a mis sur pied un groupe de travail chargé de déterminer les critères servant à convertir les activités familiales et extraprofessionnelles en années de service, soit en unités de salaire. Une année de travail familial, comprenant obligatoirement des tâches éducatives, équivaut à une année de service dans l'administration, mais avec un seuil maximum de dix ans. Pour les activités extraprofessionnelles bénévoles, la candidate doit démontrer qu'elle a acquis un minimum de six qualifications jugées essentielles (capacités de travailler en équipe, d'apprendre, de s'adapter aux changements, de négocier, d'entreprendre, etc.).

Il fallait s'y attendre, le secteur privé n'a guère montré d'enthousiasme à ces innovations, redoutant que cela ne soit prétexte à une hausse trop importante des salaires, salaires féminins, justement! (sk)



AUTOGESTION À L'AMÉRICAINNE

Le succès de l'expérience suivante, directement inspirée du NPG, repose sur le charisme d'une mère de cinq enfants, divorcée, Kimi Gray, une personnalité exceptionnelle.

1982, dans un quartier noir de Washington. La rue principale est livrée au trafic de drogue. Les appartements - des logements sociaux - n'ont ni chauffage, ni eau chaude des mois durant. De nombreux immeubles, en état de dégradation avancée, sont infestés par les rats parce que les ordures ne sont pas enlevées régulièrement.

Impuissant, le maire de Washington finit, à contre-cœur, par baisser les bras et confie la gestion des immeubles aux habitants eux-mêmes. Aussitôt, ces derniers se réunissent en association et rédigent un règlement de quartier. Certains d'entre eux se forment à la gestion et à l'entretien d'un parc immobilier. Chaque mois, sous l'impulsion de Kimi Gray, l'association se réunit en assemblée générale. Le dimanche, les habitants peuvent suivre des cours pour tenir leur ménage, établir un budget, effectuer eux-mêmes les réparations qui s'imposent dans leurs logements. L'association crée également un programme d'aide scolaire pour les enfants dont les mères travaillent à plein temps, organise des cours pour des adultes désireux d'entreprendre des études secondaires,

passer contrat avec un médecin et un dentiste pour assurer les soins à temps partiel. Dans la foulée, elle ouvre un service de l'emploi pour aider les habitants à trouver un travail et parfaire leur formation. Elle va même jusqu'à créer ses propres entreprises pour développer l'emploi au sein de la communauté: un atelier de réparation de portes et fenêtres, un service de ramassage des ordures, un magasin d'alimentation, deux salons-lavoirs, un salon de coiffure, une boutique de vêtements, un service de repas, une entreprise de construction pour la rénovation des appartements inoccupés, etc. Tous les employés sont des habitants du quartier et chaque entreprise a l'obligation d'embaucher des jeunes pour les former.

Au fil des mois, l'association s'organise et acquiert une autorité certaine sur le quartier. Elle part en guerre contre les trafiquants de drogue, le fléau diminue. Dans les rues, la sécurité augmente.

En 1990, les habitants rachètent leur logement pour la somme symbolique d'un dollar.

Cette communauté de 3000 personnes, autrefois pour la plupart à l'assistance publique, est aujourd'hui constituée de propriétaires dont la majorité travaillent. (sk)

Source: *Domaine Public, Quand l'esprit d'entreprise vient à l'Etat*, 1994